



Yves Le Guay

## *Vivre et travailler en équipe*

Chronique N° 10  
Agriculture de groupe N° 332  
(mars/avril 2004)

Encadré : Répondre à un besoin de main d'œuvre : salarié ou associé

### Tu travailles trop pour ce que tu gagnes !

**Au GAEC du Rû, vit et travaille la famille Dumontier. En 2000, à 32 ans, Pierre, dernier entré, s'est associé avec Maryse et Bruno. Il habite avec Malika, sa compagne, et Julien, leur fils de 9 ans, à une dizaine de Km de la ferme.**

**Malika :** Tiens, te voilà déjà ? il n'est que 7 heures ; je ne t'attendais pas si tôt.

**Pierre :** J'ai une réunion de CUMA, ce soir ; je dois partir dans une heure. Maintenant que je suis président, la moindre des choses est d'être à l'heure. En plus, je veux donner un coup d'oeil sur le dossier avant la réunion.

**Malika :** Evidemment, tu t'es bien gardé de me prévenir ! J'ai eu une journée fatigante à l'hôpital ; ils nous imposent des réunions à n'en plus finir pour l'accréditation. J'ai juste eu le temps de faire une course et j'arrive à l'instant. Rien n'est prêt pour le dîner.

**Julien :** Dis Papa, viens m'aider ; je n'arrive pas à faire mon calcul et il y a aussi une dictée.

**Pierre :** Allons, je viens voir ça avec toi, rapidement, et ensuite j'aide Maman à préparer le dîner.

**Malika :** Alors, cette dictée, ça y est ? il a fait combien de fautes ?

**Pierre :** Je crois qu'il a du mal avec les accords.

**Malika :** Si tu t'en occupais plus souvent, il progresserait davantage. Je ne peux pas tout faire. Je travaille aussi, figure toi.

**Pierre :** Je vois que tu es fâchée, ce soir, justement quand je dois partir en réunion. J'ai essayé de te prévenir, aujourd'hui mais tu coupes toujours ton portable.

**Malika :** Ecoute, Pierre, je ne comprends pas. Quand tu travaillais au service technique de la ville, tu avais des horaires fixes. Bien sûr, il y avait le sport et quelques réunions syndicales, mais c'était régulier et je savais que je pouvais compter sur toi. Depuis 5 ans que tu es entré dans le GAEC, tu n'as plus d'horaires ; tu travailles un week-end sur deux ; tes congés sont divisés par deux ou trois et tu es toujours en souci. Tu sais, ce n'est pas une vie pour moi non plus et Julien en souffre.

**Pierre :** Quand j'ai choisi d'être agriculteur, nous y avons longuement réfléchi ensemble ; tu t'en souviens. Je t'ai dit que ce ne serait pas de tout repos mais j'en avais marre d'avoir un chef de service au dessus de moi. Je voulais être mon propre patron, vivre et travailler à la campagne et réaliser un projet conforme à mes convictions.

**Malika :** Et en plus, depuis l'an passé, te voilà responsable de la CUMA. Tu ne pouvais pas laisser ça à un autre ? Tiens, par exemple, ton frère...

**Pierre :** Bruno a travaillé des années avec le père qui était toujours parti et qui voulait tout régenter sur la ferme. Il en a souffert et n'est pas enclin à sortir ni à prendre des responsabilités extérieures, que ce soit à la mairie ou dans les organisations agricoles.

**Malika** : Et puis sans doute que Maryse se laisse moins faire que moi et le retient à la maison. Moi, je n'y suis jamais arrivée ; il a toujours fallu que tu te mêles de syndicalisme, d'associations ou de politique. En plus, maintenant que tu es paysan, tu te laisses bouffer par le boulot. Ce n'est pas drôle tu sais.

**Pierre** : Etre paysan, pour moi, ce n'est pas seulement un métier, c'est une passion. Depuis l'enfance, je voulais faire ça. J'ai toujours élevé des animaux : des pigeons, des lapins, un poney, un lot de génisses, des abeilles et si je suis parti dans le paysage c'est parce que je ne m'entendais pas assez bien avec le père pour travailler avec lui. C'est son départ en retraite qui m'a ouvert la porte du GAEC. Et en plus, j'ai épousé une fille de la campagne qui semble oublier....

**Malika** : Nous ne sommes pas mariés.

**Pierre** : Mais c'est tout comme. Il y a dix ans que nous vivons ensemble.

**Malika** : Et... elle a oublié quoi, la fille de la campagne ?

**Pierre** : Elle semble oublier ce qu'est le travail de la terre.

**Malika** : Non, je n'ai pas oublié mon enfance à la campagne. Mon père, émigré marocain, travaillait sur un domaine viticole où nous avons grandi. Il m'a appris à observer et à aimer la nature : les plantes, les oiseaux, le ciel... Très jeune, il m'emmenait relever les pièges de protection de la vigne. Nous vivions de peu mais le rythme n'était pas le même que le tien. Je vais te dire, Pierre, tu travailles trop pour ce que tu gagnes. Il a fallu emprunter pour que tu rachètes les parts de ton père. Moi, ma mère restait à la maison pour s'occuper du ménage. Crois-tu que nous en sortirions si je ne ramenaient pas mon salaire d'infirmière ?

**Pierre** : Non, bien sûr. Tu contribues pour largement plus de la moitié des ressources du ménage, pour l'instant. Il me faut rembourser mes annuités et puis, l'an passé, il y a eu la sécheresse. J'espère bien que d'ici peu, les années les plus dures seront passées, notamment en ce qui concerne le temps de travail.

**Malika** : Pourquoi ? vous avez encore de nouveaux projets ?

**Pierre** : Nous envisageons de nous associer avec Dédé.

**Malika** : Quelle idée ! Tu m'as dit qu'il ne s'en sortait pas dans son boulot depuis la retraite de ses parents. C'est pas ça qui va vous soulager. Remarque, lui au moins, il n'a pas de femme pour lui reprocher de rentrer tard. Mais à ce rythme, il aura du mal à en trouver une.

**Pierre** : En fusionnant les 2 GAEC, il y aurait de la place pour un 5ème associé.

**Malika** : ça me rassure que vous voyiez les choses comme ça parce que ta mère ne rajeunit pas ; il faudra bien un jour la soulager aussi.

**Pierre** : Voilà, il est l'heure que j'y aille. A défaut de dîner, on aura au moins discuté un moment. Je prends un morceau de pain et de fromage. A ce soir !

## Répondre à un besoin de main d'œuvre : salarié ou associé ?

### 1 – Différentes options face à une surcharge de travail

La surcharge de travail provoque du stress chez les associés, de la tension dans les relations internes et externes, des retards dans les travaux... parfois même des problèmes sur l'état sanitaire du troupeau et la qualité des produits. Alors se pose la question : comment y faire face ? Les réponses sont multiples ; citons-en quelques unes :

- **simplifier** la production en adoptant des pratiques plus économes en travail, en renforçant la spécialisation, en diminuant la gamme des produits, etc...
- **s'organiser** pour gagner du temps, diminuer les déplacements, se recentrer sur l'essentiel,
- **du matériel** plus performant, faire appel à la CUMA, améliorer les bâtiments et équipements,
- **l'entraide**
- **sous-traiter** certains travaux,
- **moins sortir** : diminuer les engagements extérieurs, les réunions, les responsabilités,
- adhérer à un **groupement d'employeurs**, appeler le service de remplacement,
- **embaucher** un salarié ou faire entrer un **nouvel associé**...

Face à un problème, plusieurs options, adaptées à la situation, méritent d'être étudiées entre associés. Chacune a des avantages et des inconvénients. Voyons en particulier les différences entre salarié et associé.

*Un associé, est-ce seulement de la main d'œuvre qui apporte du travail, du capital et des avantages fiscaux sans les contraintes du Droit du travail ?*

### 2 – Embaucher

L'embauche d'un salarié place la société agricole en position d'employeur. A ce titre, elle devra, en effet, respecter la législation : contrat de travail, convention collective, cotisations sociales, durée du travail, hygiène et sécurité...

Dans la vie de tous les jours, le salarié aura à rendre des comptes aux associés et, sans doute, plus particulièrement à l'un d'entre eux, considéré comme son *patron*. Il devra être *rentable* c'est à dire apporter une valeur ajoutée estimée au moins égale à la charge salariale. A défaut, on préférera un jeune en contrat de qualification ou d'apprentissage ou un stagiaire. Les litiges graves se régleront au tribunal des prud'hommes.

### 3 – S'associer

S'associer avec un agriculteur, déjà installé ou non, est une tout autre démarche (voir Agriculture de Groupe N° 331 de janvier-février 2004).

- Il aura fait le choix de s'installer en agriculture, au prix, souvent, d'un endettement ; il se situe donc dans un **engagement à long terme** qui allie passion du métier et projet de vie, probablement attaché à une certaine qualité de vie propre à l'agriculture de groupe.
- Investissant dans du capital, il peut avoir, comme de nombreux agriculteurs, des **visées patrimoniales** : transmettre en favorisant l'installation à terme d'un enfant, d'un conjoint ou réaliser son bien pour sa retraite.
- Choissant d'être **chef d'entreprise**, il peut être rétif à l'autorité, au contrôle, à rendre des comptes.
- Il disposera, en théorie, du **même pouvoir de décision**, tant sur les orientations de l'exploitation, ses investissements, son financement, ses engagements extérieurs (coop, CUMA, entraide)... que sur la marche au quotidien. En pratique, il devra progressivement prendre **sa place** dans le groupe, toute sa place, rien que sa place pour devenir réellement co-responsable.
- Un système de **relations** va donc s'établir, différent de celui qu'on aurait avec un salarié : davantage d'informations réciproques, davantage de responsabilités, davantage d'exigences aussi de part et d'autre. Il s'agit d'un contrat de **partage** qu'il faudra réactiver régulièrement. Y sommes-nous prêts ?

### 4 – Quelques questions

- Quels sont les **besoins** de main d'œuvre de l'exploitation ? : en quantité sur l'année (UMO), en compétences, selon les saisons, selon les jours de la semaine...

- S'agit-il de succéder à un partant ou de faire face au développement de l'activité ?

- Quels sont, pour nous, les **avantages** et **conditions de réussite** de chaque option :

- réduire l'activité, nous équiper et/ou nous organiser pour réduire la charge de travail

- engager un salarié permanent
- engager un salarié en groupement d'employeurs
- associer un membre de la famille
- nous associer avec un agriculteur voisin
- associer un jeune hors cadre familial, voire hors cadre agricole
- un homme ou une femme ?